



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E36063

VALABLE JUSQU'AU 16/10/2027

ÉDITÉ LE

16/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1998

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/08/2025
400 000

Raison sociale : SAS ROY

1 TERRES DE VAUPLAINE
89700 TONNERRE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUXERRE B414964783

Siret : 414 964 783 00024

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 00 22391

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 4407263104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 4407263104

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/07/2026

Téléphone : 03 86 75 74 87

Portable : 06 07 59 22 18

Fax :

Site Internet : <http://www.entreprise-roy.fr>

E-mail : contact@entreprise-roy.fr

Responsabilité légale :

SOLEYA (943 713 305) / JR HOLDING (943 714 642) / AJC INVEST (943 750 273)

Effectif moyen : 34

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3133	Ardoises (Technicité supérieure) Mention RGE	17/10/2024
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	30/04/2026
5912 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 250 kVA (Technicité confirmée)	30/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/10/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	17/10/2024
o Isolation des combles perdus	17/10/2024
o Panneaux solaires photovoltaïques	30/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.